Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-nucleaire-du-Blayais-une-contamination

13 octobre 2015

Centrale nucléaire du Blayais : une contamination due à des manquements aux règles

La contamination d'un salarié par une poussière radioactive en août serait due, selon le directeur de production de la centrale, à une série "de manquements aux règles en vigueur"

Réseau
Sortir du nucléaire

Le salarié d'une entreprise sous-traitante de la centrale avait été touché par une poussière radioactive © *archives Philippe Taris*

La contamination radioactive accidentelle d'un salarié survenue le 18 août dernier à la la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis en Gironde est due à **une série de manquements aux règles en vigueur**, a indiqué ce mardi matin le directeur de production de l'installation nucléaire girondine, M. Nicolas Delecroix, **devant l'assemblée générale de la commission locale d'information sur le nucléaire**.

S'appuyant sur un rapport d'analyse "pas encore achevé", le responsable a évoqué **"une analyse de risque insuffisante"**, une mauvaise évaluation du niveau de propreté du chantier" et une "insuffisance des contrôles, prévus et pas réalisés".

Lors d'une opération de maintenance à l'intérieur du bâtiment des auxiliaires nucléaires du réacteur, dans le cadre de la troisième révision décennale du site, le salarié d'une entreprise sous-traitante intervenant de longue date sur le site a été contaminé par **une poussière radioactive au niveau du menton**. A un niveau trois fois supérieur à la limite annuelle de

500 millisieverts par cm2 de peau, ce qui a justifié le classement au niveau 2 de l'incident par l'autorité de sûreté nucléaire. Mais ce niveau est "dix mille fois inférieur à la limite de dose pour le corps entier" a souligné M. Delecroix. Le salarié a repris son travail en zone non nucléaire a-t-il indiqué. Les mesures de protection non respectées relèvent d'une règle d'intervention "non contrainte par une procédure", selon l'exploitant. Le rapport d'analyse sera transmis prochainement à l'ASN.

A la suite de la fin de la révision décennale, **les quatre réacteurs de la centrale girondine sont de nouveau tous en production depuis samedi dernier**, a par ailleurs indiqué Nicolas Delecroix.